

ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Nom de la compétition : CHALLENGE SURPRISE
Dates complètes : Samedi 25 mai 2019
Lieu : Entre Fort de France et le Marin
Autorité Organisatrice : Club nautique du Marin
Grade : 5b

Préambule - Rappel des formalités d'inscription - Extrait de l'Avis de Course type

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs

- si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée

- l'autorisation de port de publicité

- le certificat de jauge ou de conformité.

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF et d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

1 REGLES

Heure légale du coucher du soleil : 18h30

2 AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau virtuel consultable sur le site du Club Nautique du Marin

4 SIGNAUX FAITS A TERRE

Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons virtuel situé sur le site internet du Club Nautique du Marin

5 PROGRAMME DES COURSES :

Heure du signal d'attention: 13h00

Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15 heures

Pot d'accueil à l'arrivée au Club Nautique du Marin

6 PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe s: pavillon blanc

7 ZONES DE COURSE

Cote sud Caraïbe entre la Baie de Fort de France et le Marin

8 LES PARCOURS

Le parcours est décrit dans l'annexe A des présentes annexes.

9 MARQUES

Les marques de parcours ou de dégagement sont décrites dans l'annexe A

Les nouvelles marques, telles que prévues dans le § 12.1 des IC, sont les suivantes : Bouées de couleur jaune

Les marques de départ sont décrites dans l'annexe A des présentes annexes

Les marques d'arrivée sont décrites dans l'annexe A des présentes annexes

10 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont définies ci-après : tous les hauts fonds et les îlets répertoriés sur les cartes de navigation (carte de détail de la zone) qui présentent un risque pour une embarcation en raison de son tirant d'eau.

15 TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITE

Temps cible: 4 heures

Temps limite du premier bateau pour finir: 5h00

Temps limite pour finir après le premier bateau: 6h

16 RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

Les formulaires de réclamation sont disponibles au **secrétariat du jury** situé dans les locaux du Club Nautique du Marin bassin Tortue 97290 le Marin entre la première et la seconde tranche du port.

Le local du jury est situé dans les locaux du Club Nautique du Marin

17 CLASSEMENT

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 1.

Nombre de course: 1

Le classement est établi en temps réel dans l'ordre d'arrivée des concurrents.

18 REGLES DE SECURITE

Canal VHF utilisé :71

Le port du gilet est obligatoire en toutes circonstances pour tous les mineurs.

Tout abandon doit être signalé par VHF ou par téléphone, message texte ou Whatsapp au numéros: 0696331285

PRIX

A la discrétion du comité d'organisation

Composition du corps arbitral

Président du Comité de Course : Claude VATRAN

Président du Comité de réclamation : Jacques MADKAUD

ANNEXES A

PARCOURS COTIER

Parcours habitable: Départ-Marque 4L à tribord-Diamant à tribord-Arrivée (Chenal d'entrée de la baie du Marin)

Ligne de départ : entre le bateau comité (à laisser à tribord et la marque numéro 9 dans la rade de Fort de France

Marque de parcours :

Marque 4L : Balise latérale tribord du chenal du Lamentin

Diamant: Rocher du Diamant

Marque d'arrivée : Balise latérale bâbord MA4 de couleur verte du chenal d'entrée de la baie du Marin face au Club méditerranée.

Ligne d'arrivée: L'arrivée sera matérialisée entre le coté parcours de la Marque MA4 du chenal d'entrée de la baie du Marin et un mât arborant un pavillon orange.

